

L'écologie au service de personnes handicapées

Centre d'accueil pour adultes autistes



Fiche d'identité

ADRESSE/COMMUNE : BULLION (78)

SITUATION : isolé

MAÎTRE D'OUVRAGE : Association La Clef Des Champs, gérance par l'Ordre de Malte

MAÎTRE D'ŒUVRE : Agence d'architecture Méandre et Plisson Ingénierie

PROGRAMME : centre de vie pour adultes autistes «FOYER D'ULYSSE»

CALENDRIER : 2005 - 2007

SURFACE HON : 2 175 m²

COÛT DES TRAVAUX : 2 700 000 euros

VALORISATIONS : Construction certifiée HQE et lauréate de l'éco-trophée 2007 dans la catégorie «Association».

Exposition d'architecture contemporaine au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Cette réalisation est exemplaire pour sa démarche de qualité sur différents aspects : social, avec une prise en compte des besoins des autistes adultes ; économique, par son très bon rapport qualité/prix pour l'ensemble de la construction ; environnemental, avec de nombreuses applications.

Cet équipement accueille un foyer médicalisé de 28 occupants, 4 salles de vie et 1 salle de soin. Une extension circulaire abrite une salle d'activité et un restaurant avec cuisine en vis-à-vis avec le jardin (photos 1, 3 et 6). L'ensemble est entouré d'un jardin aménagé et d'un parking de 40 places près de l'entrée.

L'enjeu était d'obtenir une relation harmonieuse de l'ensemble des bâtiments avec leur environnement immédiat : créer un cadre de vie agréable tout en respectant la biodiversité du site et le milieu humide proche (photo 2).

La RD 132, qui borde le bâtiment principal permet l'accès au site par tous les moyens de transport y compris le minibus pour les résidents.



Portrait & spécificités

L'établissement a été construit sur le critère de la durabilité (durée de vie arrêtée à 100 ans) afin d'évoluer sans modifications notoires des locaux et des installations techniques.

La construction est une association de maçonnerie lourde (briques de terre cuite monomur et plancher béton) pour le corps du bâtiment et d'une enveloppe extérieure à ossature bois pour ses extensions. La couverture est faite de petites tuiles plates conformes au règlement d'urbanisme et en zinc pour les annexes. Le toit abrite aussi un bon exemple d'intégration architecturale de capteurs solaires thermiques (photos 4 et 5).

L'impact environnemental est très étudié : utilisation du bois pour la charpente et les chevrons, l'ossature, les planchers, les façades et les panneaux. Epicéa et pin douglas proviennent du Jura, de Scandinavie et du Massif Central. Traitement Classe 2 pour la majorité.

De la ouate de cellulose a été utilisée pour l'isolation. L'orientation des pièces a été conçue pour un éclairage naturel maximum.

Des dépenses en énergie diminuées : le chauffage est assuré par un plancher rayonnant électrique compte tenu de l'efficacité thermique de l'enveloppe du bâtiment.

Des capteurs solaires sont installés sur le toit pour l'eau chaude sanitaire. Eau dont la maîtrise de la consommation est adaptée aux résidents grâce à la mise en place de systèmes économes : embouts aérateurs, mitigeurs temporisés et antiblocages, robinets à bouton pression pour les douches et lavabos, réservoirs des WC de petits volumes.

L'hiver, les déperditions thermiques pour l'ensemble du bâtiment sont faibles. Les menuiseries bois et les vitrages sont faiblement émissifs. Pour l'été, le bâtiment principal en U associe briques monomur à forte inertie et ossature bois à forte isolation. L'extension circulaire associe parpaing et dalle béton pour la partie cuisine et ossature bois à forte isolation pour les autres salles.

La ventilation se fait naturellement et toutes les ouvertures sont équipées de protections solaires déterminées en fonction des usages intérieurs et des orientations : stores intérieurs et extérieurs, rideaux occultants, volets en bois, brise-soleil (photo 4 et 5).

Le sol de l'aire de stationnement a été traité en grave, matériau perméable qui évite trop de ruissellement.

Insertion dans le site

Ce centre de vie a été construit à l'emplacement d'une ancienne ferme démolie à cause de sa trop grande vétusté. La nouvelle construction a repris l'implantation des bâtiments d'origine autour d'une cour et dans l'alignement de la rue, conduisant à une morphologie en harmonie avec le site. Ancienne ferme réhabilitée et aménagée en U dans un site classé sur un terrain de 4,7 hectares. Les bâtiments ont été intégrés en respectant le bâti originel, en utilisant des matériaux naturels et en choisissant des essences locales pour les aménagements paysagers des abords. La disposition Nord-Sud favorise les apports solaires passifs et l'orientation des capteurs thermiques.

